AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP31-3-76171638

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 60 - 26 mars 1976 — Abonnement annuel : 50 F

LES TRAITEMENTS INSECTICIDES DU SOL, EN CULTURES DE MAIS

La protection des semis de maïs fait très largement appel, comme, désormais, dans bien d'autres cultures, à la technique de la localisation de granulés insecticides dans le lit de germination.

Ce traitement permet d'envisager une lutte plus globale contre les ravageurs, alors que les applications classiques en plein, avec le lindane, sont plus spécifiques. Cette évolution résulte de la découverte et de l'étude récentes de nouvelles matières actives, sélectives et efficaces, dont les différentes propriétés et modalités d'application sont résumées dans les 2 tableaux ci-après.

I - Efficacité des principaux insecticides

RAVAGEURS → PRODUITS	Larves de Taupins	Scutigerelles	Nématodes (Heterodera avenae)	Oscinies
LINDANE	+++	0	0	0
CARBOFURAN	+++	++ / +++	++	+++
CHLORMEPHOS	+++	++ / +++	0	++/+++
CHLORPYRIPHOS	++	++ / +++	0	+
FONOFOS	++/+++	++ / +++	0	++
PARATHION	++	++	0	+
PARATHION + CHLORFENVINPHOS	+/++	?	?	?
PHOXIME	++	++	0	+

LEGENDE :

0	=	efficacité nulle
+	=	" faible
++	=	" moyenne
+++	=	" bonne
?	=	" non observée

P.1129

II - Conditions d'utilisation des insecticides

Matières actives	Dose de matière active (g/ha)	Spécialités commerciales (Firmes) Insecticides seuls	Spécialités commerciales (Firmes) avec support fertilisant	Observations
	En plein			
LINDANE	1500	Nombreuses spécialités	Engam (15.20.15) (GESA)	Traiter 15 jours au moins avant le semis
	En localisation			
CARBOFURAN	600	Curater (Bayer)	-	
CHLORMEPHOS	300	Dotan (Pépro)	-	
CHLORPYRIPHOS	500	Dursban 5 G (BASF - La Quinoléine)	(Dursban (15.15.15.) ((BASF) (20.20.0) (Gobal CP(4.15.0) (HeptaxCP(18.46.0 (Gobax CP((GESA)	à n'utiliser qu'en terres peu ou moyennement infestées par les larves de taupins
FONOFOS	350	Dyfonate (Procida)		
PARATHION	500 à 800	Nombreuses spécialités	-	"
PARATHION + CHLORFENVINPHOS	500 à 600	Birlane mixte (Shell)	-	"
PHOXIME	600	Volaton (Bayer) Agridine (Sedagri)	(Gobal PM(4.15.0) (HeptaxPM(18.46.0) (Gobax PM((GESA)	"

ARBORICULTURE FRUITIERE

Rectificatif au Bulletin n° 59 du 17 mars 1976 - Dans la liste des acaricides susceptibles d'être employés pendant la végétation des arbres fruitiers, nous rappelons que la spécialité Pentac WP, à base de Dienochlor est réservée au traitement des cultures ornementales et florales et plus particulièrement des cultures sous serre. Tout traitement des cultures destinées à la consommation, cultures légumières ou fruitières, est interdit.

En ce qui concerne l'Animert V 101, à base de Tetrasul, cet acaricide n'est pas à employer en hiver, mais dès que 30 à 60 % des oeufs d'hiver seront éclos, soit à cette époque entre les stades E2-G. L'Animert n'étant pas toxique à l'égard des abeilles, le traitement peut être réalisé pendant la floraison.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,

H. de MEIRLEIRE

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE

n° du papier de presse 529 AD